

RÉSULTATS BILAN BIOLOGIQUE

Par Bobby Postée le 08/09/2021 16:38

Bonjour, Pour la création de mon dossier de demande d'admission en centre de cure de sevrage, j'ai du faire un bilan biologique en laboratoire. Les résultats sont apparemment pas représentatifs de mon alcoolisme puisque les taux rentrent tous dans les taux de références « normaux » comme si ma consommation n'avait pas eu d'impact physique, comme si je n'étais pas malade... Est-ce que je ne suis en fin de compte pas alcoolique ou alors je m'y prends justement bien assez tôt pour ne pas avoir encore de répercussions sur mon corps? Est-ce un motif de rejet de ma demande de me faire aider à arrêter? Est-il possible qu'une consommation démesurée et malade d'alcool ne soit pas visible dans le sang? Je sais que je n'y arriverai pas seul et j'ai peur que ces résultats d'examen m'écartent de tout dispositif d'accompagnement...
Merci

Mise en ligne le 09/09/2021

Bonjour,

Nous tenons à saluer votre démarche d'entreprendre une cure de sevrage afin de reprendre le contrôle sur vos consommations d'alcool. Cet engagement témoigne d'une forte détermination.

Des analyses sanguines peuvent effectivement traduire certains troubles de santé liés à une consommation d'alcool importante, mais cela n'est pas toujours le cas. Tous les individus ne sont pas égaux vis-à-vis de l'alcool. Aussi, une personne peut très bien avoir une consommation chronique et excessive sans que sa santé n'en pâtisse, tandis qu'une autre personne, avec une consommation raisonnée et moindre, peut toutefois développer des pathologies liées à l'alcool.

Quoiqu'il en soit, vos analyses sont rassurantes. Ce qui est très positif, comme vous le dites, c'est que vous avez pris les choses en main avant que votre santé n'en subisse les conséquences.

Nous comprenons vos craintes que ces analyses ne fassent pas justice aux problèmes que vous rencontrez avec l'alcool. De nos jours, le terme "alcoolisme" n'est plus vraiment utilisé en addictologie, car il renvoie à tout et rien à la fois. On lui préférera les termes d'addiction à l'alcool, qui témoignent davantage d'un mécanisme complexe. Ainsi, dans le cadre d'une addiction à l'alcool, les pratiques de consommations peuvent être très variées selon les personnes, bien que toutes soient confrontées à la perte de plaisir de boire, et à de grandes difficultés pour arrêter. Nous vous glissons en fin de réponse l'article de notre site internet consacré à cette question.

Nous souhaitons donc vous rassurer, les résultats de votre bilan biologique ne sont pas rédhibitoires pour l'admission en cure. Il s'agit avant tout de faire le point sur votre état de santé clinique, afin de vérifier que vos besoins en termes de prise en charge médicale (et médicamenteuse) soient adaptés à ceux proposés par l'établissement dans lequel vous postulez.

Nous espérons que votre démarche aboutira. En parallèle d'une cure, vous pouvez bénéficier d'un soutien dans un Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Une équipe pluridisciplinaire (addictologue, psychologue, infirmier-e, éducateur/rice...) pourra vous proposer un suivi personnalisé, en amont et en sortie de cure, afin de consolider votre démarche. N'hésitez pas à rechercher le centre le plus proche de chez vous en utilisant la rubrique "Adresses utiles" de notre site internet, et en sélectionnant "soutien individuel" une fois les résultats du département obtenus.

Nous restons disponible pour échanger en cas de besoin, par le biais de ces Questions/Réponses, par téléphone (au 0 980 980 930, entre 8h et 2h), ou par chat (entre 8h et minuit).

Avec tous nos encouragements,

L'équipe d'Alcool Info Service.

En savoir plus :

- Qu'est-ce que boire trop ?

Autres liens :

- Adresses utiles du site Alcool info service